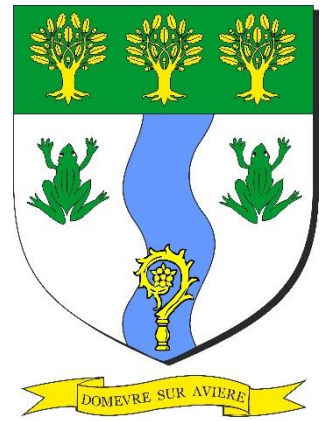
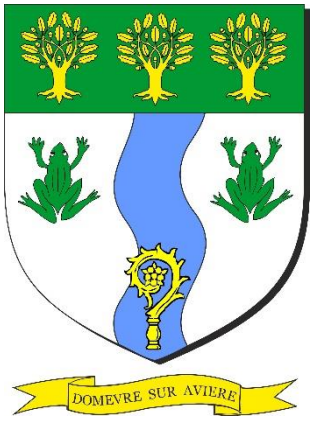


NOVEMBRE 2021

DOMEVRE-SUR-AVIERE LETTRE D'INFORMATION



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens (-nes),

La commune autorise présence et jeux d'enfants autour de la mairie. Avec satisfaction, nous voyons que le terrain de pétanque est bien fréquenté. Malheureusement, nous constatons une recrudescence d'incivilités de tout ordre. La secrétaire de mairie n'est pas là pour assurer le rôle des parents. Le maire reste responsable et il serait dommage d'interdire l'accès à cet espace aménagé et sécurisé suite aux comportements individuels regrettables de quelques personnes. La commune ne peut cautionner de tels agissements envers le matériel public; elle portera plainte et les dégâts seront à la charge des parents concernés.

Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie (Dalai Lama)

Bernadette Marquis

Les animations de votre fin d'année

En cette fin d'année 2021, nous cherchons à oublier cette longue période difficile, de tristes moments de souffrance et d'isolement où nous n'avons pas pu nous retrouver ; ces derniers mois nous offrent un peu de souplesse et nous permettent ainsi de vous proposer quelques festivités.

Les membres de la commission des affaires sociales en lien avec l'équipe municipale organisent le repas de la convivialité le samedi 27 novembre à 12h au restaurant "La Chaumière". La participation pour les plus de 60 ans, résidant à Domèvre, est fixée à 15€, et pour les moins de 60 ans : 28€. Le coupon-réponse est à retourner à la mairie avant le 19 novembre 2021. Nous vous rappelons que le passe sanitaire est obligatoire pour y participer.

Les membres de la commission des affaires sociales reconduisent la formule carte-cadeau d'un montant de 40€ attribuée au plus de 70 ans (59 personnes concernées en 2021 sur Domèvre). La distribution se fera fin décembre et la mairie peut vous aider pour activer la carte.

Les traditionnelles animations de fin d'année de l'association DAL sont confirmées. La soirée bière de Noël aura bien lieu le vendredi 3 décembre et le spectacle pour enfants le dimanche 19 décembre en après-midi. Une réunion aura lieu le jeudi 4 novembre à 20h15 à la salle polyvalente afin de préparer l'organisation de ces manifestations. Tous les bénévoles sont les bienvenus et le passe sanitaire reste obligatoire.

En Bref



L'ensemble de la population est invité à la cérémonie d'anniversaire de l'armistice de 1918 le jeudi 11 novembre à 11h30, place de l'église. Au programme, la lecture du message de Madame le Ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants, un dépôt de gerbe suivi du verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Une messe commémorative du secteur paroissial aura lieu à Gigney le 11 novembre à 10 h.

La commune propose, pour l'usage personnel des habitants de la commune, du bois de chauffage selon 3 choix possibles :

- à façonner : 12.23€ TTC le stère
- façonné sur coupe : 35€ le stère
- façonné sur coupe et livré à domicile en ballot : 45€ le stère

Le bulletin est à retourner en mairie pour le samedi 6 novembre. Pour le bois à façonner, à la suite de multiples accidents, la réglementation impose le port des équipements de protection individuelle (casque, forestier, pantalon anti-coupure, gants adaptés et chaussures ou bottes de sécurité normées).



Reliquat affouages 2021 : il reste 22 stères façonnés en ballot à vendre de suite au prix de 35€ (en forêt) ou 45€ livré à domicile (consulter la mairie)



La remise des prix des coups de cœur 2021 du Comité intercommunal de fleurissement auront lieu à Chavelot le 18 novembre à 18h, à Chaumousey le vendredi 19 novembre à 19h. A Domèvre, cette sympathique cérémonie aura lieu le vendredi 10 décembre à 18h30 en présence des membres du jury des autres villages ayant procédé au classement des domiciles à Domèvre. Une rétrospective florale aura lieu à la salle polyvalente et l'ensemble des foyers sélectionnés sera récompensé. Le passe sanitaire sera obligatoire.

La société Enedis est intervenue la semaine dernière pour la vérification des pylônes et conducteurs haute tension qui traversent la commune. Vous avez pu voir un drone en stationnaire au-dessus de certaines parcelles. Cette opération a lieu tous les 2 ans et s'effectuait auparavant par hélicoptère.



Une permanence d'information sur les métiers de l'aviation aura lieu le 10 novembre à Epinal. Plus d'infos au CIRFA, Bureau Air Nancy, 03 83 77 24 01; cirfa-air-nancy.fct@def.gouv.fr.

La prochaine réunion du conseil municipal se tiendra le jeudi 4 novembre à 20h dans la salle du conseil de la mairie.

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver au quotidien l'actualité de la commune sur les supports suivants :

- au sein des panneaux d'information
- sur le site internet suivant : <https://www.domevre-sur-aviere.fr>
- et pour les flashes infos, n'hésitez pas à suivre la page Facebook : **Domèvre-sur-Avière infos**

